

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et qui sont susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous, veuillez noter que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 4 novembre 2024, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- **5815-5817, rue Madore** – permettre la réduction du nombre de logements existant visant à transformer un duplex en maison unifamiliale et à autoriser un minimum d'un logement au lieu de deux.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 17^E JOUR D'OCTOBRE 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc